

# La lettre de l'Observatoire des ambrosies

## L'ambrosie en Autriche : un manque de compétences historique

Rea Maria Hall, Université des ressources naturelles et des sciences de la vie de Vienne (BOKU), Institut de botanique—Autriche

### Dans ce numéro

L'ambrosie en Autriche : un manque de compétences historique

*Ophraella communis*, le petit insecte qui pourrait valoir de l'or

La nouvelle carte de répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise en France métropolitaine est disponible

**En Autriche** comme dans de nombreux autres pays européens, l'ambrosie est non seulement un problème agricole car entraînant des pertes de rendement pouvant atteindre 70%, mais également un problème de santé publique en raison du pouvoir allergène de son pollen. **En effet, le coût annuel des soins de santé par personne concernée est estimé à 630 € en Autriche.** D'après les estimations de l'Université de médecine de Vienne, **environ 1 million de personnes seraient déjà touchées par le pollen d'ambrosie.** L'est de l'Autriche est la zone agricole la plus importante et la région dans laquelle l'ambrosie est la plus abondante. Néanmoins, comme la plante s'étend de manière exponentielle, on peut la trouver presque partout dans le pays, à l'exception des Alpes (Cf. Figure 1).

Une gestion efficace de l'ambrosie en Autriche est quasiment "mission impossible", principalement en raison d'un manque de sensibilisation et de compétences - non pas des agriculteurs et des gestionnaires de routes, mais surtout au niveau des politiques. Bien que l'Autriche soit un petit pays (8 millions d'habitants), le pays est divisé en neuf états fédérés, chacun disposant de sa propre législation en matière de protection des plantes, d'utilisation de pesticides, de protection de la nature, de questions agricoles, etc. De plus, dans chaque état, il existe des acteurs régionaux très puissants comme les associations d'agriculteurs publiques, les syndicats officiels de la biodiversité ou les conseils municipaux, qui visent tous à protéger davantage les intérêts de leurs membres et de leurs électeurs qu'à la gestion de la plante.

Au cours des deux dernières années, l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie de Vienne (BOKU) a mené de nombreuses études et formulé diverses recommandations, mais la plupart d'entre elles ont disparu dans certains tiroirs, principalement en raison de l'absence de collaboration des représentants d'intérêts concernés. Par exemple, si un agriculteur décide de convertir son champ en jachère pour une ou plusieurs années, il/elle bénéficiera d'une subvention pour la conservation des sols. Un prérequis est que

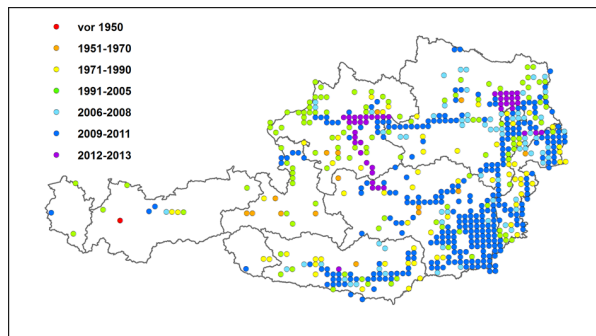


Figure 1 - Carte de répartition historique de l'ambrosie en Autriche. D'après Gerhard Karrer (2013).

le champ ne soit pas fauché (engrais vert) avant la fin du mois d'août. Si ce champ est contaminé par l'ambrosie, l'Université recommande une coupe début août, lorsque les graines ne sont pas encore développées, mais dans ce cas, l'agriculteur perdrait toute la subvention. Malgré plusieurs tentatives de négociations, une solution à cette contradiction n'est pas encore en vue. Et ceci est également vrai pour de nombreux autres cas, car la propagation de l'ambrosie est plus rapide que le temps de réaction des autorités. En outre, la réorientation des compétences est souvent de mise plutôt que la prise de responsabilités, en particulier lorsque l'ambrosie apparaît aux frontières administratives (états fédéraux, champs, bord de routes, etc.). La conséquence en est souvent des discussions et des négociations entre les autorités, mais aucune action réelle contre la plante n'est entreprise, sa gestion étant toujours une question d'argent.

« Une gestion efficace en Autriche est presque "mission impossible", principalement en raison d'un manque de sensibilisation et de compétences des politiques »

Avec le nombre de personnes souffrant d'allergie au pollen, la sensibilisation de la population a également augmenté, notamment grâce aux médias. Les initiatives privées, les agriculteurs et les gestionnaires de bord de route jouent un rôle majeur dans la lutte contre l'ambrosie et la plupart d'entre eux font un très bon travail. Néanmoins, **comme les intérêts des parties prenantes et les résultats des élections sont plus importants pour les autorités publiques et les représentants d'intérêts qu'une collaboration efficace et interdisciplinaire, une gestion efficace de l'ambrosie est presque impossible dans l'état actuel des choses.**

## Ophraella communa, le petit insecte qui pourrait valoir de l'or

On vous en a déjà parlé dans plusieurs lettres de l'Observatoire, *Ophraella communa* est un prédateur naturel de l'ambrosie se nourrissant de ses feuilles et fleurs. Utilisé en Chine comme agent de lutte biologique contre l'ambrosie, il a été introduit accidentellement au Nord de l'Italie il y a quelques années. Des chercheurs ont démontré que sa présence aurait permis la **diminution d'environ 80% la concentration de pollen d'ambrosie** dans les zones proches de Milan <sup>(1),(2)</sup> ! Actuellement, cette petite chrysomèle ne semble pas encore être arrivée en France.

Des chercheurs suisses, italiens et français ont imaginé un scénario selon lequel l'insecte serait introduit en ex-région Rhône-Alpes et ils ont tenté d'en estimer les bénéfices économiques <sup>(3)</sup>.

Pour ce faire, ils extrapolent tout d'abord les effets observés d'*O. communa* sur la concentration de pollen d'ambrosie à Milan sur l'ex-région Rhône-Alpes pour connaître le taux de diminution potentiel de pollen au sein de cette zone. Puis, ils calculent une relation entre le coût sanitaire de l'allergie au pollen d'ambrosie en ex-Rhône-Alpes entre 2008 et 2015 (études publiées par l'Observatoire Régional de la Santé) et le risque annuel allergie supérieur à 3 (seuil où 100% des personnes sensibles au pollen d'ambrosie ont des symptômes allergiques). En combinant cette relation et la concentration potentielle de pollen d'ambrosie en présence d'*Ophraella*, les chercheurs en ont déduit un nouveau coût sanitaire fictif.

Les résultats montrent que la présence de la chrysomèle en ex-Rhône-Alpes induirait une **diminution de la concentration de pollen de 76%**, ce qui aurait fait **diminuer le risque**

**annuel d'allergie de 3 à 12 jours soit environ 50%**, et engendrerait une **économie en termes de coût sanitaire allant de 5 à 7 millions d'euros** (entre 2008 et 2015, le coût sanitaire calculé par l'ORS est estimé entre 9,7 et 14 millions d'euros).

Néanmoins, les auteurs préviennent qu'il faut que l'insecte puisse faire au moins 3 générations avant que la plante ne fleurisse pour avoir un impact sur son développement et l'émission de pollen. Les conditions climatiques pouvant influencer le taux de ponte et le temps de développement des larves, il existe une certaine incertitude dans cette étude mais qui reste faible d'après les auteurs.

Etant donné que les impacts sur d'autres cultures comme le tournesol ou le topinambour restent très probable (saisine de l'ANSES en 2017 <sup>(4)</sup>), avec cette étude, les auteurs invitent les autorités publiques à investir dans des études approfondies d'évaluation des risques pour évaluer son aptitude à lutter contre l'ambrosie en Europe. En effet, cet insecte n'est pas répertorié comme un candidat de lutte biologique prioritaire sur notre continent.

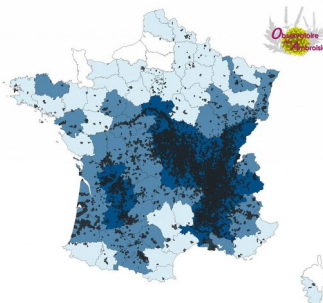
“ *Ophraella communa* engendrerait une économie en termes de coût sanitaire allant de 5 à 7 millions d'euros seulement pour l'ex-Rhône-Alpes ”

## La nouvelle carte de répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise en France métropolitaine est disponible

### Habitez-vous dans une région où l'ambrosie est présente ?

Allez vérifier en visitant [la page « cartographies » de notre site ambrosie.info](#) présentant la nouvelle carte de répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise en France métropolitaine entre 2010 et 2017. Les données présentées proviennent de différentes sources : le réseau des conservatoires botaniques nationaux, la plateforme de signalement ambrosies (données validées), réseau des FREDON, des CPIE, de communautés de communes, etc.

Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en France entre 2000 et 2017



Légende  
Nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement par département  
0  
1 - 10  
11 - 50  
51 - 50  
Communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement

©2018 Observatoire des Ambrosies - FREDON France - 2018  
L'Observatoire des Ambrosies est financé par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation de la France.  
Sources des données : plateforme de signalement Ambrosie (données validées 2010 et 2017), Réseau des Conservatoires Botaniques Nationaux et FREDON, Réseau des CPIE.

### Sources d'information

- (1). **Bonini et al. 2015.** Is the recent decrease in airborne Ambrosia pollen in the Milan area due to the accidental introduction of the ragweed leaf beetle *Ophraella communa*? *Aerobiologia*,31,499–513.
- (2). **Bonini et al. 2016.** A follow-up study examining air-borne Ambrosia pollen in the Milan area in 2014 in relation to the accidental introduction of the ragweed leaf beetle *Ophraella communa*. *Aerobiologia*,32,371–374.
- (3). **Mouquet et al. in press.** Estimating economic benefits of biological control of *Ambrosia artemisiifolia* by *Ophraella communa* in southern France. *Basic and Applied Ecology*.
- (4). **Rapport ANSES 2017 - Efficacité du coléoptère *Ophraella communa* utilisé comme agent de lutte biologique contre les ambrosies et évaluation des éventuels risques associés.**

### Rédaction :

Marilou MOTTET  
Sarah LABRUYERE



### Contact :

[observatoire.ambrosie@fredon-france.org](mailto:observatoire.ambrosie@fredon-france.org)

Tél : +33 (0)7 68 999 350

Retrouvez l'actualité liée à l'ambrosie sur [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#)



Tous numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables [ici](#)

## Actualités

◆ **La nouvelle exposition sur les ambrosies est prête.** Un panneau « L'Ambrosie trifide, une plante nuisible émergente » et un panneau « L'ambrosie : une plante nuisible à l'agriculture » viennent compléter l'ancienne exposition. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Observatoire.